

## GREENWEEZ rappelle Sucre de fleur de coco bio



- Noms des modèles ou références concernés : Format 500g (2WEEZ0079) et format 1kg (2WEEZ0208)
- Marque : Greenweez
- GTIN 3701269702199 Lot 52024-02 Date de durabilité minimale 31/07/2026  
GTIN 3701269702199 Lot 130152024-04 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269702199 Lot 130152024-11 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269702199 Lot 3001152024-14 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269702199 Lot 3001152024-17 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269702199 Lot HI0225-66 Date de durabilité minimale 28/02/2027  
GTIN 3701269700379 Lot 52024-340 Date de durabilité minimale 31/07/2026  
GTIN 3701269700379 Lot 130152024-07 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269700379 Lot 130152024-13 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269700379 Lot 3001152024-13 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269700379 Lot 130252024-17 Date de durabilité minimale 30/07/2026  
GTIN 3701269700379 Lot 2207HI0225-74 Date de durabilité minimale 28/02/2027
- Conditionnements : 500g et 1kg
- Date début/fin de commercialisation : du 10/01/2025 au 05/11/2025
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Greenweez

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de l'allergène "sulfites", non mentionné sur l'étiquetage.
- Risques encourus par le consommateur : Substances allergisantes non déclarées

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Contacter le service consommateur.

## RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 12 janvier 2026

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



## FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre